

SOS homophobie

VOUS PROPOSE DES
INTERVENTIONS
EN MILIEU SCOLAIRE



SOS homophobie



EST-CE que les GAY
sont aidé par les associations ^{contre}
l'homophobie parce que ^{leur} parents
ne les acceptent pas.

Même si on est Hétéro on doit accepter les gens
comme il sont, pour nous c'est peut-être gênant
mais pour eux c'est un truc normal

Pourquoi les gays sont-ils
rejetés de la société

SOS homophobie 
Ligne d'écoute anonyme

01 48 06 42 41



J'aime pas les PD, parce
que un homme n'est pas
fait pour sortir avec un
homme.

• Pourquoi les Bi ont en parle moins
que les lesbiennes, les gay, les hétéros
ou les trans ?

• Pourquoi être homophobe ?



OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

1. Lutter contre toutes les discriminations et agressions verbales, morales et/ou physiques dont certain-e-s jeunes peuvent être victimes à l'école et plus particulièrement en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, réelles ou supposées.

2. Prévenir les conséquences de ces agressions et discriminations (dégradation des résultats scolaires, absentéisme, dépression, comportements à risque, suicide, etc.).

3. Rappeler les grands principes de l'universalisme républicain, sur le respect de la personne humaine et sur l'égalité des droits.

4. Informer sur les dispositifs de lutte contre les agressions et les discriminations mais aussi sur ceux d'aide aux victimes.

5. Déconstruire les stéréotypes et faire réfléchir les élèves sur leurs attitudes et croyances au sujet de l'homosexualité, de la bisexualité et de la transidentité.

6. Lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme.

Public visé :

Les élèves des établissements publics et privés. Notre agrément national concerne spécifiquement les élèves de la 4^{ème} au BTS, mais nous pouvons aussi intervenir à partir de la 6^{ème} (durée 1h) hors agrément.

Durée :

2 heures

Gratuité

Les interventions sont gratuites.

Les établissements peuvent néanmoins, s'ils le souhaitent, prendre en charge les frais liés à l'intervention (cantine, frais de déplacement). Le matériel éventuel (rétroprojecteur, tableau, stylos) et les photocopies sont à la charge des établissements. Dans certains départements ou certaines régions, notre association dispose déjà d'une subvention spécifique couvrant les frais de fonctionnement de l'association.

Dans quel cadre pouvez-vous faire appel à SOS homophobie ?


Toute intervention nécessite l'accord préalable du/de la responsable d'établissement et se déroule en présence d'un-e membre du personnel éducatif, responsable des élèves au sein de l'établissement (professeur.e, CPE, infirmier.e, etc.). L'intervention peut faire partie de projets pédagogiques ou d'établissement, tels que les journées de lutte contre les discriminations ou de promotion de la citoyenneté, ou être à l'initiative d'un-e professeur-e ou d'un-e autre membre de l'établissement, du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), etc.

NOTRE SAVOIR FAIRE

Tou-te-s nos bénévoles disposent d'une formation théorique et pratique, et sont habilité-e-s à intervenir au nom de notre association. Les interventions se font en binôme, autant que possible mixtes et parfois accompagnés d'observateur-trices en formation.

Les interventions suivent un déroulé établi par l'association, amélioré chaque année grâce aux retours d'expérience des professeur-e-s et des élèves.

SOS homophobie dispose d'un agrément national au titre des associations complémentaires de l'enseignement public ainsi que d'agréments rectoraux délivrés par les académies d'Aix-Marseille, Créteil, Paris et Strasbourg.



Ce n'est pas juste que quand
une personne aime quelqu'un de
même sexe que lui il se fait traiter
comme sa.

NOS ENGAGEMENTS

Non-discrimination : nos interventions s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre toutes les discriminations.

Légalité : les intervenant-e-s respectent les lois en vigueur et s'engagent à inciter leurs publics à les respecter.

Caractère non-partisan et laïcité : les intervenant-e-s observent une stricte neutralité dans les domaines religieux et politique.

Universalisme républicain : les interventions se situent dans le cadre strict de l'universalisme républicain à l'exclusion de tout communautarisme : il s'agit de faire progresser le respect de la personne humaine et l'égalité des droits et non de promouvoir des droits particuliers.

Rigueur : les intervenant-e-s ne s'appuient que sur des éléments dont la validité et le sérieux sont établis, et conformément à la formation qu'ils/elles ont reçue. Les intervenant-e-s sont par ailleurs engagé-e-s au respect de notre Charte des Interventions en Milieu Scolaire, disponible sur notre site internet.

Évocation de la sexualité : l'objet de l'intervention est la lutte contre les discriminations et non la sexualité. Les intervenant-e-s n'abordent ce domaine que s'il est abordé par les élèves, s'il s'agit de déconstruire une idée reçue ou prévenir un comportement à risque.

Sensibilité : dans tous les cas, les intervenant-e-s veilleront à conserver un discours adapté à la sensibilité de leur public.

DÉROULEMENT D'UNE INTERVENTION TYPE

1. **Définition** des principales discriminations (sexisme, racisme, gayphobie, lesbophobie, biphobie, transphobie, etc.), identités de genre et orientations sexuelles.
2. **Échanges** interactifs pour déconstruire les principales idées reçues.
3. Rappels de la **législation** relative à l'homophobie et aux discriminations dans leur ensemble.
4. Exercice des « **petits papiers** » permettant aux élèves de poser des questions anonymes.
5. **Réponses** des intervenant-e-s et déconstruction des stéréotypes.
6. Distribution de **questionnaires** anonymes pour récolter l'avis des élèves et de la personne représentant l'établissement lors de l'intervention.

Selon les conditions d'intervention et le matériel disponible, le déroulement peut varier (diffusion d'un film pédagogique, décryptage des insultes couramment entendues, etc.).



INTERVENTIONS



ÉCHANGES

QUELQUES COMMENTAIRES D'ENSEIGNANT·E·S

“Les deux intervenantes étaient vraiment dynamiques, maîtrisant l'aspect juridique et parfaitement à l'aise avec les déclarations tous azimuts des élèves. Ni conférence, ni prêchi-prêcha, elles partent de leur vécu et de leur ressenti. Elles ont su libérer la parole tout en les cadrant. De l'extérieur, on pouvait croire à des échanges complètement décousus mais elles savent très bien où elles veulent amener les élèves : déconstruire leurs préjugés, informer sur les orientations sexuelles parfois fantasmées et les faire réfléchir sur l'acceptation des différences. Nous reconduirons et même élargirons leurs interventions l'année prochaine.”

- Patricia Barré, LEP Léon Chiris - Grasse (06)

“Nous vous remercions grandement pour ces deux journées de réflexion, dont le contenu a été apprécié par tous, élèves et équipes éducatives (très bonne réaction de l'ensemble des enseignants d'ailleurs, qui ont beaucoup apprécié le contenu proposé). La question ne se pose même pas, nous vous référons venir l'année prochaine. La façon d'engager le débat et de présenter les choses est idéale pour nos élèves. Merci beaucoup aux quatre bénévoles présents sur les deux jours qui ont assuré les conférences avec beaucoup de savoir-faire. Leur écoute, leur patience, et leur connaissance du sujet ont été appréciés.”

Le bilan est extrêmement positif. 100 élèves ont désormais les idées claires sur l'homophobie (ils parlaient encore du sujet ce matin). Il y a du boulot pour faire progresser les mentalités, mais vos interventions contribuent à une meilleure tolérance. Bravo et merci à vous.”

- Lionel DELAVAL, LP Salvador Allende - Bethune (62)



Voir le reportage sur France 3 Limousin en flashant ce Code

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTERVENTIONS RÉALISÉES :

Au total près de 147 000 élèves ont déjà été sensibilisé·e·s par SOS homophobie depuis 2004.

Les chiffres ci-contre présentent l'évolution sur ces dernières années :

	Nombre DE CLASSES	Nombre D'ÉLÈVES
2014-2015	773	17 115
2015-2016	1 029	21 761
2016-2017	1 020	20 788
2017-2018	1 150	26 855

LAVIS DES ÉLÈVES :

(chiffres 2012-2016 soit 52 129 questionnaires)

J'AI PU PRENDRE LA PAROLE SI JE LE VOULAIS.

OUI

NON

95% ————— 5%

J'AI TROUVÉ QUE LES ANIMATRICES/ANIMATEURS CONNAISSAIENT BIEN LEUR SUJET.

97% ————— 3%

J'AI TROUVÉ QUE CETTE INTERVENTION EST UTILE POUR FAIRE RECULER L'HOMOPHOBIE.

81% ————— 19%

POUR EN SAVOIR PLUS :

N'hésitez pas à nous contacter par courriel : ims@sos-homophobie.org

Vous pouvez consulter le module d'intervention en milieu scolaire et l'intégralité de notre charte sur notre site : www.sos-homophobie.org/ims

Visitez notre site internet dédié aux ados : www.cestcommeca.net

Crédit photos : SOS homophobie et extrait du documentaire "Les Pensées de Paul"